

I Participants:

Présents: Jean Hervé PEURIERE, Nicole CHAUX, Thierry MEUNIER, Viviane BRUNET, Jean-Louis FAFOURNOUX, Bruno PILONCHERY, Philippe ROUX, Quentin OSSEDAT, Michelle VASSEUR, Sandy GOUTORBE, Dominique MICHALET, Aurélien ALLARD, Michel CHAUX

Absents avec excuses : Guy FARGET , Lydie FAYE,

II Points abordés:
1 Présentation projet aménagement Place de l'Eglise par M. Jay (F2I)

Présentation par M Jay du Bureau d'Etudes F2I de Boen du projet d'aménagement de la place de l'Eglise. Il s'agit de la version finale du projet car celui-ci a déjà fait l'objet de plusieurs rencontres entre la municipalité et le Bureau d'Etudes. Le Conseil demande à M.Jay d'ajouter une deuxième place de parking "Handicapé" devant le cabinet médical et de prévoir l'installation d'un espace de stationnement vélos. Pour les places de stationnement le long du mur de l'église, le Conseil retient la version "7 places en épis". Il est demandé aussi de bien intégrer la possibilité de circulation de véhicules funéraires jusque sur le parvis de l'église.

Pour la fontaine, le Conseil passe en revue une vingtaine de modèles et retient la proposition de M Jay qui consiste à habiller le bassin actuel en pierres de granit surmontées d'une margelle aussi en granit. Le fut central est enlevé et, est remplacé par un jet multi-directionnel.

Le chantier demandera 6 semaines de travaux. Il est planifié pour Septembre 2022. M.Jay nous communique le chiffrage pour mi février, l'appel d'offres est prévu pour mars.

2 Demande réduction loyer suite inactivité Covid

Mme Annabelle Planche demande une réduction de loyer suite à l'empêchement d'exercer son activité avec les dernières restrictions Covid. Le commerce de Mme Planche a été le seul sur la commune à devoir supporter cette restriction. Le Conseil valide l'exonération de 2 mois de loyer.

3 Analyse des devis pour travaux Etang de La Plagnette

Suite aux demandes de la Fédération de Pêche, le total des devis pour nettoyage boues, réfection déversoir, changement bonde, réfection empierrement digue et nettoyage pêcherie s'élève à près de 50 000 €. Le Conseil estime que cette somme est élevée étant donné que cet investissement profitera très peu aux habitants de la commune. Le Conseil décide de ne réaliser que les travaux de réfection de l'empierrement de la digue et de réalisation d'un nouveau déversoir pour un montant de l'ordre de 22 000 €. Le Conseil demande aussi de négocier un loyer auprès de la Fédération de Pêche qui utilise à ce jour l'étang gratuitement.

4 Demande préemption à la SAFER sur emplacement Madone

Suite à la mise en vente par la SAFER de la ferme de Relange, M Le Maire a fait valoir le droit de préemption de la commune sur le terrain occupé par la Madone. L'acquisition de ce terrain permettra de mettre fin à l'anomalie de positionnement d'un monument communal patrimonial placé sur un espace privé.

5 Point sur travaux La Plagnette (Hotel et Gite)

Les travaux de rénovation des salles de bains de l'hotel ont débutés. (Montant 77 000 € subventionnés à 50% par le Département et la Région).

Les travaux de reconstruction du Gite incendié ont pris un mois de retard (météo, Covid et difficultés d'approvisionnement matériaux).

6 Projet de micro crèche

La municipalité a été contactée en décembre 2021 par Mmes Charlene et Laurence Bessaire pour un projet de micro crèche. Celles-ci sont venues en mairie le 20 décembre 2021 pour présenter leur projet au maire et adjoints. Le 05 février, une visite des lieux possible d'implantation de la micro crèche a été organisée par la municipalité. L'option d'utilisation du bâtiment ASF intéresse vivement les 2 porteuses du projet mini-crèche.

MM. Desmaele (Responsable des districts Vinci Massif Central) et M. Ope présents lors de la visite des locaux ASF doivent nous communiquer une proposition de loyer et éventuellement nous faire une proposition de vente du bâtiment. (partie Centre de Formation ou Centre de Formation + garages).

7 Questions diverses

* Cantine Scolaire: Un nouveau gérant va prendre l'exploitation de l'auberge de St Marcel d'Urfé mi février. Il accepte de poursuivre la préparation et la livraison sur place des repas de la cantine scolaire. Jusqu'à l'arrivée du nouveau gérant, le service est assuré par l'ancien gérant.

* Achat d'une broyeuse de branches : Suite à l'interdiction de brûlage, la commune doit pouvoir disposer d'une broyeuse de branches. Plusieurs options sont examinées. (Location, achat, achat mutualisé au niveau CCPU)

Prochaine réunion adjoints : Lundi 14 février 2022 à 9h30

Prochain Conseil : Vendredi 25 Février 2022 à 20h00